

PARTENARIAT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - EXECUTIVE RELOCATIONS

VOUS PARTEZ EN EXPATRIATION ?

**LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
VOUS ACCOMPAGNE**



Préparez votre départ

► Bénéficiez des conseils d'une agence entièrement dédiée à la Clientèle Privée Internationale



La Société Générale a mis en place une agence spécialisée, réservée uniquement aux non-résidents, expatriés et/ou impatriés. En plus d'une équipe de Conseillers spécialisés pouvant répondre à vos problématiques spécifiques, notre agence vous propose :

- Un pôle dédié aux expatriés,
- Un Conseiller dédié : contact mail et téléphone **direct**,
- L'expertise d'un Conseiller en Gestion de Patrimoine,
- Un service en ligne : adresse Webmail personnelle.

► Facilitez votre départ grâce au Prêt Expresso⁽²⁾, sans justificatif de dépenses

Financez vos projets et envies à 100 %, sans justificatif de dépenses, grâce au Prêt Expresso.

Conditions financières : Par exemple, vous décidez d'emprunter 6 000 €. Vous rembourserez alors 36 mensualités de 181,31 € (hors assurances facultatives⁽³⁾) pour un coût total du crédit de 587,16 € dont 527,16 € d'intérêts et 60 € de frais de dossier.

Taux Effectif Global⁽⁴⁾ annuel fixe de 6.40%. Pour un prêt d'une autre durée et/ou montant, renseignez-vous auprès de votre agence.

Conditions en vigueur au 01/07/2010, susceptibles d'évolutions.

Pour tout autre montant et/ou durée ou pour disposer d'une documentation gratuite, prenez rendez-vous dans l'une des agences Société Générale participant à l'opération.

Une fois sur place...

► Facilitez la gestion de votre argent avec votre compte bancaire Société Générale

Détenir un compte à la Société Générale, c'est bénéficier d'un ensemble de services qui facilite la gestion de votre argent au quotidien.

Par exemple, vous pouvez gérer vos comptes à distance grâce à LogitelNet, et votre messagerie Webmail personnelle.

Expédition DHL de vos moyens de paiement offerte à l'ouverture de votre compte, dans la limite de 36 €



► Réglez vos achats en ligne en toute confiance

Avec le service e-Carte Bleue⁽⁵⁾, vous payez vos achats sur Internet sans communiquer votre numéro de carte bleue : votre numéro de carte bleue ne circule plus sur le net grâce à un e-numéro que vous obtenez pour chaque achat.

Souscription e-Carte Bleue offerte la première année

Une fois sur place...

► Des services et des avantages parmi lesquels votre carte bancaire

Avec JAZZ International⁽⁶⁾, bénéficiez d'une **continuité de service** entre la France et votre pays d'expatriation et profitez de la simplicité de votre carte de paiement : elle fonctionne comme si vous étiez en France !

Aucune commission ne vous est prélevée lors de vos paiements et retraits effectués à l'étranger avec votre carte bancaire⁽⁶⁾.

Vous bénéficiez de **12 virements internationaux gratuits par an** (hors frais de correspondants) et de l'assurance Quiétis⁽⁷⁾ en cas de perte ou de vol de vos moyens de paiement en France ou à l'étranger.



25%
de réduction
sur votre 1^{re} année
de cotisations
JAZZ INTERNATIONAL

Une fois sur place...

► Ayez l'esprit tranquille avec les formules d'Assurance Automobile et Habitation Société Générale⁽⁸⁾.

Parce que vous ne pouvez pas tout prévoir, et surtout quand vous partez à l'étranger, **les contrats d'assurance Société Générale** sont là pour vous aider à protéger vos biens dans votre pays d'origine.

La Société Générale a développé, en s'appuyant sur le savoir-faire et l'expérience de spécialistes, toute **une gamme de formules d'assurances efficaces** et pouvant être adaptées à chaque situation.

50 €
offerts

sur la cotisation
annuelle de
votre assurance
automobile
la 1^{re} année



50 €
offerts

sur la cotisation
annuelle de
votre assurance
habitation
la 1^{re} année

Préparez votre retour

► Constituez-vous un apport personnel en vue d'un projet

Pour bien préparer votre projet immobilier⁽⁹⁾, le Plan Epargne Logement (PEL) est le placement qui vous permet de vous constituer un apport personnel à votre rythme, en épargnant régulièrement à partir de 45 € par mois.

Votre épargne est sécurisée, elle vous garantit un Prêt Epargne Logement à des conditions privilégiées (*taux fixe et connu à l'avance, sans frais de dossier*) pour acheter ou rénover votre futur logement.



25 €
offerts
à l'ouverture
d'un PEL⁽¹⁰⁾

► L'assurance-vie accessible à tous

Souples et évolutifs, les contrats d'assurance-vie tels que le contrat Erable Evolutions⁽¹¹⁾ s'adaptent à votre situation et à vos objectifs.

Votre statut d'expatrié vous donne droit à des avantages fiscaux grâce aux contrats tels que Erable Evolutions, Séquoia, Ebène...

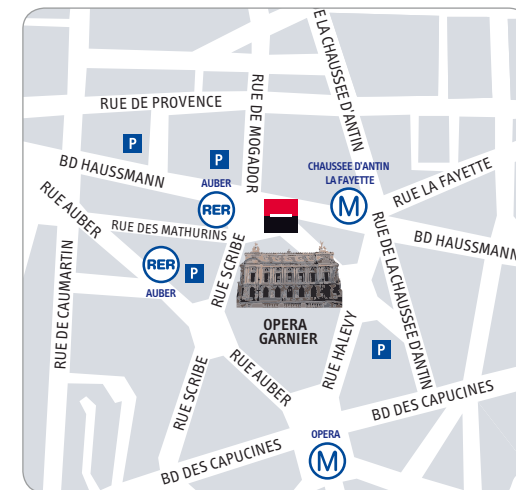
25 €
offerts
sur les frais annuels
de versement
pendant 2 ans⁽¹²⁾

Soucieux de vous faire bénéficier de notre expertise et de vous accompagner dans vos choix d'investissement nous vous invitons à prendre contact avec un Conseiller. Il déterminera la solution la mieux adaptée à votre profil d'investisseur et à vos objectifs.

De retour en France

Vous pouvez transférer vos comptes auprès de n'importe quelle Agence Société Générale en France, sans changer de numéro de compte.

Profitez de cette offre privilège
Jusqu'au 31 juillet 2011
auprès de notre agence Clientèle Privée Internationale



Agence Clientèle Privée Internationale

BP 208 - 29, boulevard Haussmann
75009 Paris

Tél. : +33 (0)1 53 30 87 10

Fax : +33 (0)1 53 30 87 30

Email : acpi.particuliers@socgen.com

■ Isabelle HAUBERT
Directrice de l'Agence
Tél. : +33 (0)1 53 30 87 11

■ Lionel BOULANGER
Directeur Adjoint de l'Agence
Tél. : +33 (0)1 53 30 87 12

Pour plus d'informations

► Connectez- vous sur

■ www.societegenerale.fr ■

► Appelez le

■ **3955** et dites «*Rendez-vous*» ■
APPEL LOCAL

Depuis l'étranger : (+33) 1 76 77 3955
 Tarif au 01/07/2010 : 0,34 € TTC/min depuis une ligne fixe France Télécom, en France métropolitaine. Depuis un autre opérateur en France ou à l'étranger, tarification selon l'opérateur.



(1) Offre privilège non cumulable avec les autres offres Société Générale, valable jusqu'au 31 juillet 2011 et réservée aux expatriés, sur présentation d'un justificatif (badge ou carte de visite) à l'occasion de la souscription des produits visés dans l'offre, sous réserve de l'acceptation par la banque et dans la limite des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Conditions en vigueur au 01/07/2010. Suite à la lecture de ce document, si vous souscrivez les produits ou les services Société Générale, vous bénéficiez (sauf dispositions légales prévoyant un délai différent), pendant 14 jours à compter de la date de conclusion de votre contrat, du droit de vous rétracter, et ce, au moyen d'un simple écrit remis par tout moyen à votre agence. Il vous appartient de conserver la preuve d'une telle remise (par exemple visa d'un agent Société Générale). Sur simple demande, nous vous communiquerons par écrit et dans les meilleurs délais, toutes les informations sur les caractéristiques, tarifs et modalités de souscription des produits.

(2) Tarifs et conditions en vigueur au 01/07/2010, susceptibles d'évolutions. Prêt personnel non affecté consenti sous réserve d'acceptation de votre dossier par notre filiale Sogefinancement SAS prêteur, au capital de 2 820 000 €, 59, avenue de Chatou, 92853 Rueil - Malmaison cedex - 394 352 272 RCS Nanterre et sous réserve de votre acceptation de prêt. Vous disposez d'un délai légal de rétractation conforme aux dispositions en vigueur dans les Conditions Générales qui vous seront remises, pour renoncer au financement.

(3) Contrat d'assurance collective (Décès - Perte Totale et Irréversible d'Autonomie - Invalidité permanente - Incapacité temporaire de travail) souscrit auprès de SOGECAP (entreprise régie par le Code des Assurances) et présenté par la Société Générale, siège social à Paris 9e, 29 boulevard Haussmann, en sa qualité d'intermédiaire en assurances, immatriculation à l'ORIAS n° 07 022 493.

(4) A titre indicatif. Le taux proposé sera fonction du financement et de la situation de l'emprunteur.

(5) Tarifs service e-Carte Bleue en vigueur au 01/07/2010, hors offre spéciale : 8 €/an. Réédition de l'identifiant et du mot de passe en cas de perte : 4 €.

(6) JAZZ International est une offre groupée de services bancaires et d'avantages essentiels au quotidien. L'exonération des commissions sur retraits et paiements est hors commission de change pour les paiements en devises et éventuelle commission prélevée par la banque correspondante. Les retraits et paiements effectués en devises sont convertis en euros par Visa ou MasterCard au jour de

réception de l'opération. Les frais de correspondants sont les frais éventuellement prélevés par la banque réceptrice du virement international. Tarifs JAZZ International en vigueur au 01/07/2010, hors offre spéciale : 22 €/mois avec une Carte Bleue Visa ou MasterCard, 29 €/mois avec une Carte Visa Premier ou Gold MasterCard et 44 €/mois avec une Carte Visa Infinite.

(7) Dans les limites des dispositions prévues au contrat. Quiétis est composé de contrats d'assurance et d'assistance souscrits par la Société Générale auprès d'AIG Europe, de Juridica et d'Europ Assistance par l'intermédiaire de Gras Savoye. Contrat présenté par la Société Générale en sa qualité d'intermédiaire en assurances. Immatriculation à l'ORIAS n° 07022493.

(8) Tarif Assurance Automobile et Habitation en vigueur au 01/07/2010 : selon la formule choisie. Assurances Automobile et Habitation : dans les limites des dispositions prévues au contrat. Produits d'assurance dommages de SOGESSUR, assistance de Fragonard Assurances (prestations mises en œuvre par Mondial Assistance) et Défense Pénale et Recours de la Paix, entreprises régies par le Code des Assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel (61 rue Taitbout 75436 Paris cedex 09). SOGESSUR - Société Anonyme au Capital de 25 500 000 € - 379 846 637 RCS Nanterre - 2 rue Jacques Daguerre 92565 Rueil-Malmaison Cedex. Ces contrats sont présentés par la SOCIETE GENERALE, siège social à Paris 75009, 29 boulevard Haussmann, en sa qualité d'intermédiaire en assurances. Immatriculation ORIAS n° 07 022 493. Ces offres sont soumises à des conditions d'éligibilité et concernent la France métropolitaine.

(9) Pour le financement d'une opération relevant des articles L312-1 et suivants du Code de la consommation, l'emprunteur dispose d'un délai de 10 jours avant d'accepter. La vente immobilière est subordonnée à l'obtention du prêt nécessaire à son financement. En cas de non-obtention du prêt immobilier par le demandeur, le vendeur est tenu de lui rembourser les sommes versées. Frais de dossier variant selon le type de prêt.

(10) Somme versée dès l'ouverture effective du PEL. Offre non cumulable avec toute autre offre de la Société Générale applicable au PEL et valable pour toute première souscription avant le 31/07/2011 et sous réserve de l'acceptation du dossier par la banque.

(11) Érable Évolutions, formule du contrat Sogévie, est un contrat d'assurance collective sur la vie souscrit par SOGECAP, compagnie d'assurance sur la vie et de capitalisation régie par le Code des Assurances. Ce contrat est présenté par la Société Générale, la SGBA, la BFCOI (immatriculations à l'ORIAS

n° 07 022 493, 07 030 182 et 07 030 515), la SGBA et la Banque de Polynésie en leur qualité d'intermédiaires en assurance. SOGECAP, Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 1 168 305 450 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des Assurances - 086 380 730 R.C.S. Nanterre dont le siège social est situé au 50, avenue du Général de Gaulle 92093 Paris La Défense Cedex. Autorité chargée du contrôle : Autorité de Contrôle Prudentiel - 61, rue Taitbout - 75009 Paris.

(12) Dans les limites des dispositions prévues au contrat. Formule de contrat Sogévie, contrat d'assurance collective sur la vie de Sogécap, compagnie d'assurance sur la vie et de capitalisation régie par le Code des Assurances. Ce contrat est présenté par la Société Générale, la SGBA, la BFCOI (immatriculations à l'ORIAS n° 07 022 493, 07 030 182 et 07 030 515), la SGBA et la Banque de Polynésie en leur qualité d'intermédiaires en assurance. Autorité de Contrôle Prudentiel - 61, rue Taitbout - 75009 Paris.

(13) À l'ouverture définitive du compte bancaire de votre filleul(e), dans les agences Société Générale participant à l'opération et dans la limite des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Le parrain ne recevra qu'un seul cadeau quel que soit le nombre de filleul(e)s parrainé(e)s.

(14) Offre valable à l'ouverture effective d'un compte bancaire Société Générale par votre filleul(e), non client(e) de la Société Générale. Ouverture du compte soumise à l'acceptation de la Banque.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, DCMA/MOP
 TOUR GRANITE - 75886 PARIS CEDEX 18
 S.A. AU CAPITAL DE 927 662 690 €
 552 120 222 - RCS PARIS
 SIÈGE SOCIAL : 29 BD HAUSSMANN 75009 PARIS.
 SG - 07/2010 - AC68C - RL. CREDIT PHOTO : GETTYIMAGES